

de ce qu'on a si longtemps appelé les gloires de la France ? Non ; mais nous sommes des patriotes, et nous pensons que le vrai patriotisme consiste, non point à s'exagérer ridiculement les mérites de son pays, mais à le reconnaître tel qu'il est. Nous nous avouerons donc que la gloire militaire de la France, gloire incontestable à certaines époques, tristement obscurcie, non pas seulement en 1870 et en 1814, à la fin des deux Empires, mais aussi à bien des dates de la monarchie que les monarchistes oublient trop volontiers, nous avouerons, disons-nous, que cette gloire mélangée nous touche médiocrement. Ce qui nous touche, ce qui assure à notre pays notre amour inaltérable, ce qui lui assure l'admiration des peuples amis du progrès et de la liberté, ce sont ses conquêtes industrielles, son incontestable supériorité scientifique, ses triomphes incomparables dans les arts et, malgré les accidents passagers de la politique, cet instinctif amour de l'égalité qui triompha chez nous en 1789, qui ne désarma ni plus, et qui a déjà si largement commencé à révolutionner le monde. Ce n'est pas être chauvin, ce nous semble, que de reconnaître ces éclatantes vérités ; quant à l'orgueil national irrédigible qu'on nous a si souvent reproché, il serait facile, croyons-nous, de renvoyer ce reproche à ceux qui nous l'adressent ; mais nous jugeons plus utile de l'accepter comme vrai pour le passé et d'ajouter, pour le présent, ce que personne ne contestera, que la cruelle leçon de 1870 nous a été, sur ce point, extrêmement utile. Courbé, non découragé par la défaite, la France, depuis cette étonnante aventure, n'a plus eu qu'un but, qu'une idée : se relever de ses ruines physiques et morales. La moitié de ce programme est déjà réalisée par le rétablissement admirable de la fortune publique ; l'autre partie est en voie d'exécution ; car si les gouvernements qui se sont succédés en France depuis 1871 n'ont pu rétablir notre prestige et notre influence diplomatique, le peuple français, du moins, par sa patience résignée, son activité, son esprit politique, a su gagner l'estime de ses adversaires eux-mêmes ; si bien que, lorsque des événements dont nous dirons un mot plus loin amenent au pouvoir des hommes suspects à l'étranger, celui-ci se hâte de distinguer entre la France et son gouvernement. Le peuple français, placé si haut dans l'estime des nations, n'a plus de problème à résoudre ; réduire au silence les intrigants qui étouffent sa voix ou méconnaissent sa volonté ; il le résoudra.

Frontières. Superficie. Population. Le traité de Francfort, signé le 11 octobre 1871, nous arachant l'Alsace-Lorraine, nous a mis dans la triste nécessité de modifier ici la ligne frontière que nous avons assignée à la France dans le nord-est. La nouvelle frontière longe, de l'E à l'O, le territoire de Belfort, en laissant à la France Autcourt, Montbéliard et Delle. Se relève ensuite vers le nord, passe à l'ouest de Montoux, à l'est de Giromagny, touche la Haute-Saône en un point seulement, marque la limite du département des Vosges, passant à égale distance du Thillot et de Saint-Marin, Gérardmer et de Munster, laissant à l'est Sainte-Marie-aux-Mines, Saales et Schirneck. Elle s'infléchit ensuite vers le nord-ouest, longe le département de Meurthe-et-Moselle, laisse au sud Clèry, Pont-à-Mousson et Gorze ; au nord, elle laisse à l'Allemagne, elle prend, après Gorze, la direction du nord, limite le département de la Meuse et laisse Conflans, Briey, Audun-le-Roi à l'ouest. Le lecteur se rendra compte de la détermination de ce fait, qui est, sauf pour la première section assignée, et qui est très-courte de reste, la ligne que nous venons de parcourir suite une direction générale du sud-est au nord-ouest, de sorte que tous les pays indiqués comme situés à l'ouest ou au sud de la frontière appartiennent à l'Allemagne. La France, ainsi limitée, a perdu 1,639 communes et 1,451,174 hectares, de 53,028,894 hectares qu'elle possédait avant la guerre. Sa superficie actuelle est donc de 51,577,720 hectares, et elle a été réduite de $\frac{1}{100}$.

D'autre part, le dernier recensement fait avant la guerre, en 1866, assignait à la France une population de 38,067,094 habitants ; l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne nous a fait perdre 1,597,538 âmes, ou $\frac{1}{20}$ de notre population. D'autres causes, fort obscures, ont contribué à diminuer le chiffre des habitants de la France. Depuis longtemps déjà, on avait remarqué que l'accroissement de la population était, en France, inférieur à celui de la plupart des autres populations de l'Europe ; ainsi, si l'on étudie la période de doublement des divers Etats, c'est-à-dire le nombre d'années nécessaire à chacun pour doubler sa population, on obtient les résultats suivants : Saxe, 39 ans ; Prusse, 46 ; Angleterre, 59 ; Belgique, 71 ; Hollande, 90 ; Autriche, 110 ; Suisse, 117 ; Bavière, 120 ; Italie, 136 ; Hanovre, 162 ; Espagne, 165 ; France. La France et l'Espagne occupent donc, à ce point de vue, le dernier rang. L'accroissement de la population française, dans la période de 1661 à 1866, n'avait été

que de 38 sur 1,000 ; mais le recensement opéré en 1872 est venu révéler un fait à peu près inouï en Europe et qui n'a pas laissé d'effrayer les économistes : c'est que la population française, au lieu de s'accroître, avait diminué dans la période de 1866 à 1872. Le recensement de 1872 accuse, il est vrai, une légère augmentation, comme nous le verrons bientôt. L'examen attentif des causes directes qui peuvent, dans un pays, produire un fait de ce genre n'a pu éclairer les économistes sur l'origine de la dépopulation de la France. Enumérons rapidement ces causes. Il est d'abord facile d'établir que cette diminution de la population ne peut être attribuée ni à l'émigration ni à une mortalité. L'émigration, très-faible en France, est très-abandonnée par l'immigration, et l'écart serait un facteur d'accroissement plutôt que de diminution. Quant à la mortalité, elle est normale en France, puisqu'on y compte, sur 100 habitants, 2,63 décès, tandis que ce chiffre est de 2,99 en Suisse et de 4,33 en Russie. Le nombre des morts-nés est très-faible en France (4,6 pour 100) comparativement à celui de la plupart des autres pays. La vitalité des adultes est aussi plus grande en France que partout ailleurs. En dehors de l'émigration et de la mortalité, il ne reste qu'un moyen pour expliquer le dépeuplement ou le faible accroissement de la population : c'est le petit nombre des naissances. Ce fait est malheureusement très-certain. La fécondité des mariages, variable selon les divers pays, est réduite en France à son minimum. Ainsi, en Russie, le nombre d'enfants par ménage est de 4,73 ; en France, il n'est que de 3,97. C'est cette infériorité numérique que les économistes se sont vainement appliqués à étudier.

Mais tout d'abord il importait de savoir si le petit nombre de naissances dépendait uniquement de la cause que nous venons de lui assigner, et si le célibat, volontaire ou non, n'était pas une des causes de notre infériorité au point de vue qui nous occupe. Il est bien certain que le célibat, volontaire ou non, est un facteur de la vitalité, mais il est évident qu'il ne peut être qu'un facteur de l'infériorité au point de vue qui nous occupe. Il est bien certain que le célibat, volontaire ou non, est un facteur de la vitalité, mais il est évident qu'il ne peut être qu'un facteur de l'infériorité au point de vue qui nous occupe. Il est bien certain que le célibat, volontaire ou non, est un facteur de la vitalité, mais il est évident qu'il ne peut être qu'un facteur de l'infériorité au point de vue qui nous occupe.

Sexe masculin.

Garçons	9,805,761
Hommes mariés	7,587,259
Veufs	980,619
Total	18,373,639

Sexe féminin.

Filles	8,944,286
Femmes mariées	7,567,080
Veuves	2,020,683
Total	18,532,149

Total égal. 36,905,788

De 1872 à 1876, la population en France s'est accrue de 802,867 habitants ou de 2,17 pour 100. Cette augmentation équivaut à l'accroissement moyen de la population pendant les périodes de la statistique administrative succédées depuis un demi-siècle, abstraction faite des territoires annexés à la France ou qu'elle a perdus pendant ce laps de temps. L'augmentation, en 1876, est plus forte pour le sexe masculin, et c'est un fait que nous pouvons fournir au moyen d'une comparaison détournée : la peur des enfants. La peur des enfants, il faut bien en convenir, est un fort naturel dans un pays organisé comme certains économistes désiraient qu'il le soit tous, c'est-à-dire dans un pays où les salaires sont calculés de façon à fournir à l'ouvrier une vie facile, mais non point une aisance qui le détournerait du travail ou accroitrait ses exigences en lui donnant l'habitude de le peu. La classe ouvrière, en France, a à peu près atteint ce niveau ; elle vit, elle trouve dans son travail les moyens de pourvoir à ses principaux besoins et à quelques-uns de ses plaisirs, mais non pas les ressources nécessaires à l'entretien d'une famille. L'arrivée des enfants est donc pour un ménage d'ouvriers une source insupportable de misère, et la suppression des enfants est un but inévitable, but que l'on poursuit moins encore par égoïsme que par humanité ; c'est de l'amour paternel par prévision, car on ne se résigne pas aisément à engendrer des malheureux. A ce fâcheux calcul, si gros menaces pour l'avenir, et dont s'étonnent si naïvement les économistes et les industriels qui ont contribué à l'inspiration, on est lui être des remèdes fort ridicules, notamment l'impôt sur le célibat. Le célibat, nous l'avons dit, n'est pas en question, et nous croyons déjà que le mariage ne sera guéri que lorsque tout père pourra, par son travail, élever honnêtement sa famille, lorsque les industriels, moins absorbés par l'idée du gain immédiat, auront enfin compris que réduire l'ouvrier au strict nécessaire, c'est à lui ôter le désir, presque le droit de procréer des enfants, c'est tarir la source du travail en supprimant les travailleurs. Les hommes de cœur et d'intelligence qui, comme le docteur Lombard, de Genève (*De la population de la France*), comme le docteur Gustave Lagneau (*Dépeuplement de la France en 1872*), ont aperçu le mal et jeté les cris d'alarme, devront étudier les rapports évidents, selon

quels, qui existent entre l'insuffisance des salaires et le dépeuplement de la population. La population de la France en 1872 se décompose comme il suit, au point de vue de la nationalité :

Français nés en France	35,250,707
Alsaciens-Lorrains ayant opté pour la nationalité française et résidant en France	128,243
Etrangers naturalisés	15,303
Belges	347,558
Allemands	39,361
Alsaciens-Lorrains	64,808
Espagnols	52,954
Suisses	42,834
Anglais	26,003
Russes	1,982
Polonais	7,328
Américains	6,859
Austro-Hongrois	5,116
Russes asiatiques	1,982
Turcs, Grecs, Valaques	1,173
Suédais, Norvégiens, Danois	1,058
Asiatiques	311
Autres étrangers	3,843
Indivus non recensés	9,824
Total	36,102,921

Au point de vue des cultes, les habitants de la France se répartissent comme il suit :

Catholiques	33,387,703
Calmistes	497,531
Luthériens	80,117
Autres cultes protestants	33,109
Israélites	49,439
Autres cultes non chrétiens	3,971
Sans culte	31,251
Total	36,102,921

Conformément au décret du 24 août 1876, il a été procédé le 26 septembre et le 7 octobre et de novembre de la même année au dénombrement de la population. Nous allons faire connaître les résultats de ce travail qui nous sera très-utile au point de vue de la comparaison. En 1872, la France comptait 36 millions 102,921 habitants. Sa population est aujourd'hui de 36,905,788 habitants et se répartit ainsi :

Sexe masculin.

Garçons	9,805,761
Hommes mariés	7,587,259
Veufs	980,619
Total	18,373,639

Sexe féminin.

Filles	8,944,286
Femmes mariées	7,567,080
Veuves	2,020,683
Total	18,532,149

Total égal. 36,905,788

Le dépeuplement de la France pendant ces dernières années est le résultat de causes que nous venons d'indiquer, abstraction faite des territoires annexés à la France ou qu'elle a perdus pendant ce laps de temps. L'augmentation, en 1876, est plus forte pour le sexe masculin, et c'est un fait que nous pouvons fournir au moyen d'une comparaison détournée : la peur des enfants. La peur des enfants, il faut bien en convenir, est un fort naturel dans un pays organisé comme certains économistes désiraient qu'il le soit tous, c'est-à-dire dans un pays où les salaires sont calculés de façon à fournir à l'ouvrier une vie facile, mais non point une aisance qui le détournerait du travail ou accroitrait ses exigences en lui donnant l'habitude de le peu. La classe ouvrière, en France, a à peu près atteint ce niveau ; elle vit, elle trouve dans son travail les moyens de pourvoir à ses principaux besoins et à quelques-uns de ses plaisirs, mais non pas les ressources nécessaires à l'entretien d'une famille. L'arrivée des enfants est donc pour un ménage d'ouvriers une source insupportable de misère, et la suppression des enfants est un but inévitable, but que l'on poursuit moins encore par égoïsme que par humanité ; c'est de l'amour paternel par prévision, car on ne se résigne pas aisément à engendrer des malheureux. A ce fâcheux calcul, si gros menaces pour l'avenir, et dont s'étonnent si naïvement les économistes et les industriels qui ont contribué à l'inspiration, on est lui être des remèdes fort ridicules, notamment l'impôt sur le célibat. Le célibat, nous l'avons dit, n'est pas en question, et nous croyons déjà que le mariage ne sera guéri que lorsque tout père pourra, par son travail, élever honnêtement sa famille, lorsque les industriels, moins absorbés par l'idée du gain immédiat, auront enfin compris que réduire l'ouvrier au strict nécessaire, c'est à lui ôter le désir, presque le droit de procréer des enfants, c'est tarir la source du travail en supprimant les travailleurs. Les hommes de cœur et d'intelligence qui, comme le docteur Lombard, de Genève (*De la population de la France*), comme le docteur Gustave Lagneau (*Dépeuplement de la France en 1872*), ont aperçu le mal et jeté les cris d'alarme, devront étudier les rapports évidents, selon

quels, qui existent entre l'insuffisance des salaires et le dépeuplement de la population. La population de la France en 1872 se décompose comme il suit, au point de vue de la nationalité :

Français nés en France	35,250,707
Alsaciens-Lorrains ayant opté pour la nationalité française et résidant en France	128,243
Etrangers naturalisés	15,303
Belges	347,558
Allemands	39,361
Alsaciens-Lorrains	64,808
Espagnols	52,954
Suisses	42,834
Anglais	26,003
Russes	1,982
Polonais	7,328
Américains	6,859
Austro-Hongrois	5,116
Russes asiatiques	1,982
Turcs, Grecs, Valaques	1,173
Suédais, Norvégiens, Danois	1,058
Asiatiques	311
Autres étrangers	3,843
Indivus non recensés	9,824
Total	36,102,921

Au point de vue des cultes, les habitants de la France se répartissent comme il suit :

Catholiques	33,387,703
Calmistes	497,531
Luthériens	80,117
Autres cultes protestants	33,109
Israélites	49,439
Autres cultes non chrétiens	3,971
Sans culte	31,251
Total	36,102,921

Conformément au décret du 24 août 1876, il a été procédé le 26 septembre et le 7 octobre et de novembre de la même année au dépeuplement de la population. Nous allons faire connaître les résultats de ce travail qui nous sera très-utile au point de vue de la comparaison. En 1872, la France comptait 36 millions 102,921 habitants. Sa population est aujourd'hui de 36,905,788 habitants et se répartit ainsi :

Sexe masculin.

Garçons	9,805,761
Hommes mariés	7,587,259
Veufs	980,619
Total	18,373,639

Sexe féminin.

Filles	8,944,286
Femmes mariées	7,567,080
Veuves	2,020,683
Total	18,532,149

Total égal. 36,905,788

Le dépeuplement de la France pendant ces dernières années est le résultat de causes que nous venons d'indiquer, abstraction faite des territoires annexés à la France ou qu'elle a perdus pendant ce laps de temps. L'augmentation, en 1876, est plus forte pour le sexe masculin, et c'est un fait que nous pouvons fournir au moyen d'une comparaison détournée : la peur des enfants. La peur des enfants, il faut bien en convenir, est un fort naturel dans un pays organisé comme certains économistes désiraient qu'il le soit tous, c'est-à-dire dans un pays où les salaires sont calculés de façon à fournir à l'ouvrier une vie facile, mais non point une aisance qui le détournerait du travail ou accroitrait ses exigences en lui donnant l'habitude de le peu. La classe ouvrière, en France, a à peu près atteint ce niveau ; elle vit, elle trouve dans son travail les moyens de pourvoir à ses principaux besoins et à quelques-uns de ses plaisirs, mais non pas les ressources nécessaires à l'entretien d'une famille. L'arrivée des enfants est donc pour un ménage d'ouvriers une source insupportable de misère, et la suppression des enfants est un but inévitable, but que l'on poursuit moins encore par égoïsme que par humanité ; c'est de l'amour paternel par prévision, car on ne se résigne pas aisément à engendrer des malheureux. A ce fâcheux calcul, si gros menaces pour l'avenir, et dont s'étonnent si naïvement les économistes et les industriels qui ont contribué à l'inspiration, on est lui être des remèdes fort ridicules, notamment l'impôt sur le célibat. Le célibat, nous l'avons dit, n'est pas en question, et nous croyons déjà que le mariage ne sera guéri que lorsque tout père pourra, par son travail, élever honnêtement sa famille, lorsque les industriels, moins absorbés par l'idée du gain immédiat, auront enfin compris que réduire l'ouvrier au strict nécessaire, c'est à lui ôter le désir, presque le droit de procréer des enfants, c'est tarir la source du travail en supprimant les travailleurs. Les hommes de cœur et d'intelligence qui, comme le docteur Lombard, de Genève (*De la population de la France*), comme le docteur Gustave Lagneau (*Dépeuplement de la France en 1872*), ont aperçu le mal et jeté les cris d'alarme, devront étudier les rapports évidents, selon

quels, qui existent entre l'insuffisance des salaires et le dépeuplement de la population. La population de la France en 1872 se décompose comme il suit, au point de vue de la nationalité :

Français nés en France	35,250,707
Alsaciens-Lorrains ayant opté pour la nationalité française et résidant en France	128,243
Etrangers naturalisés	15,303
Belges	347,558
Allemands	39,361
Alsaciens-Lorrains	64,808
Espagnols	52,954
Suisses	42,834
Anglais	26,003
Russes	1,982
Polonais	7,328
Américains	6,859
Austro-Hongrois	5,116
Russes asiatiques	1,982
Turcs, Grecs, Valaques	1,173
Suédais, Norvégiens, Danois	1,058
Asiatiques	311
Autres étrangers	3,843
Indivus non recensés	9,824
Total	36,102,921

Au point de vue des cultes, les habitants de la France se répartissent comme il suit :

Catholiques	33,387,703
Calmistes	497,531
Luthériens	80,117
Autres cultes protestants	33,109
Israélites	49,439
Autres cultes non chrétiens	3,971
Sans culte	31,251
Total	36,102,921

Conformément au décret du 24 août 1876, il a été procédé le 26 septembre et le 7 octobre et de novembre de la même année au dépeuplement de la population. Nous allons faire connaître les résultats de ce travail qui nous sera très-utile au point de vue de la comparaison. En 1872, la France comptait 36 millions 102,921 habitants. Sa population est aujourd'hui de 36,905,788 habitants et se répartit ainsi :

Sexe masculin.

Garçons	9,805,761
Hommes mariés	7,587,259
Veufs	980,619
Total	18,373,639

Sexe féminin.

Filles	8,944,286
Femmes mariées	7,567,080
Veuves	2,020,683
Total	18,532,149

Total égal. 36,905,788

Le dépeuplement de la France pendant ces dernières années est le résultat de causes que nous venons d'indiquer, abstraction faite des territoires annexés à la France ou qu'elle a perdus pendant ce laps de temps. L'augmentation, en 1876, est plus forte pour le sexe masculin, et c'est un fait que nous pouvons fournir au moyen d'une comparaison détournée : la peur des enfants. La peur des enfants, il faut bien en convenir, est un fort naturel dans un pays organisé comme certains économistes désiraient qu'il le soit tous, c'est-à-dire dans un pays où les salaires sont calculés de façon à fournir à l'ouvrier une vie facile, mais non point une aisance qui le détournerait du travail ou accroitrait ses exigences en lui donnant l'habitude de le peu. La classe ouvrière, en France, a à peu près atteint ce niveau ; elle vit, elle trouve dans son travail les moyens de pourvoir à ses principaux besoins et à quelques-uns de ses plaisirs, mais non pas les ressources nécessaires à l'entretien d'une famille. L'arrivée des enfants est donc pour un ménage d'ouvriers une source insupportable de misère, et la suppression des enfants est un but inévitable, but que l'on poursuit moins encore par égoïsme que par humanité ; c'est de l'amour paternel par prévision, car on ne se résigne pas aisément à engendrer des malheureux. A ce fâcheux calcul, si gros menaces pour l'avenir, et dont s'étonnent si naïvement les économistes et les industriels qui ont contribué à l'inspiration, on est lui être des remèdes fort ridicules, notamment l'impôt sur le célibat. Le célibat, nous l'avons dit, n'est pas en question, et nous croyons déjà que le mariage ne sera guéri que lorsque tout père pourra, par son travail, élever honnêtement sa famille, lorsque les industriels, moins absorbés par l'idée du gain immédiat, auront enfin compris que réduire l'ouvrier au strict nécessaire, c'est à lui ôter le désir, presque le droit de procréer des enfants, c'est tarir la source du travail en supprimant les travailleurs. Les hommes de cœur et d'intelligence qui, comme le docteur Lombard, de Genève (*De la population de la France*), comme le docteur Gustave Lagneau (*Dépeuplement de la France en 1872*), ont aperçu le mal et jeté les cris d'alarme, devront étudier les rapports évidents, selon

quels, qui existent entre l'insuffisance des salaires et le dépeuplement de la population. La population de la France en 1872 se décompose comme il suit, au point de vue de la nationalité :

Français nés en France	35,250,707
Alsaciens-Lorrains ayant opté pour la nationalité française et résidant en France	128,243
Etrangers naturalisés	15,303
Belges	347,558
Allemands	39,361
Alsaciens-Lorrains	64,808
Espagnols	52,954
Suisses	42,834
Anglais	26,003
Russes	1,982
Polonais	7,328
Américains	6,859
Austro-Hongrois	5,116
Russes asiatiques	1,982
Turcs, Grecs, Valaques	1,173
Suédais, Norvégiens, Danois	1,058
Asiatiques	311
Autres étrangers	3,843
Indivus non recensés	9,824
Total	36,102,921

Au point de vue des cultes, les habitants de la France se répartissent comme il suit :

Catholiques	33,387,703
Calmistes	497,531
Luthériens	80,117
Autres cultes protestants	33,109
Israélites	49,439
Autres cultes non chrétiens	3,971
Sans culte	31,251
Total	36,102,921

Conformément au décret du 24 août 1876, il a été procédé le 26 septembre et le 7 octobre et de novembre de la même année au dépeuplement de la population. Nous allons faire connaître les résultats de ce travail qui nous sera très-utile au point de vue de la comparaison. En 1872, la France comptait 36 millions 102,921 habitants. Sa population est aujourd'hui de 36,905,788 habitants et se répartit ainsi :

Sexe masculin.

Garçons	9,805,761
Hommes mariés	7,587,259
Veufs	980,619
Total	18,373,639

Sexe féminin.

Filles	8,944,286
Femmes mariées	7,567,080
Veuves	2,020,683
Total	18,532,149

Total égal. 36,905,788

Le dépeuplement de la France pendant ces dernières années est le résultat de causes que nous venons d'indiquer, abstraction faite des territoires annexés à la France ou qu'elle a perdus pendant ce laps de temps. L'augmentation, en 1876, est plus forte pour le sexe masculin, et c'est un fait que nous pouvons fournir au moyen d'une comparaison détournée : la peur des enfants. La peur des enfants, il faut bien en convenir, est un fort naturel dans un pays organisé comme certains économistes désiraient qu'il le soit tous, c'est-à-dire dans un pays où les salaires sont calculés de façon à fournir à l'ouvrier une vie facile, mais non point une aisance qui le détournerait du travail ou accroitrait ses exigences en lui donnant l'habitude de le peu. La classe ouvrière, en France, a à peu près atteint ce niveau ; elle vit, elle trouve dans son travail les moyens de pourvoir à ses principaux besoins et à quelques-uns de ses plaisirs, mais non pas les ressources nécessaires à l'entretien d'une famille. L'arrivée des enfants est donc pour un ménage d'ouvriers une source insupportable de misère, et la suppression des enfants est un but inévitable, but que l'on poursuit moins encore par égoïsme que par humanité ; c'est de l'amour paternel par prévision, car on ne se résigne pas aisément à engendrer des malheureux. A ce fâcheux calcul, si gros menaces pour l'avenir, et dont s'étonnent si naïvement les économistes et les industriels qui ont contribué à l'inspiration, on est lui être des remèdes fort ridicules, notamment l'impôt sur le célibat. Le célibat, nous l'avons dit, n'est pas en question, et nous croyons déjà que le mariage ne sera guéri que lorsque tout père pourra, par son travail, élever honnêtement sa famille, lorsque les industriels, moins absorbés par l'idée du gain immédiat, auront enfin compris que réduire l'ouvrier au strict nécessaire, c'est à lui ôter le désir, presque le droit de procréer des enfants, c'est tarir la source du travail en supprimant les travailleurs. Les hommes de cœur et d'intelligence qui, comme le docteur Lombard, de Genève (*De la population de la France*), comme le docteur Gustave Lagneau (*Dépeuplement de la France en 1872*), ont aperçu le mal et jeté les cris d'alarme, devront étudier les rapports évidents, selon

quels, qui existent entre l'insuffisance des salaires et le dépeuplement de la population. La population de la France en 1872 se décompose comme il suit, au point de vue de la nationalité :

Français nés en France	35,250,707
Alsaciens-Lorrains ayant opté pour la nationalité française et résidant en France	128,243
Etrangers naturalisés	15,303
Belges	347,558
Allemands	39,361
Alsaciens-Lorrains	64,808
Espagnols	52,954
Suisses	42,834
Anglais	26,003
Russes	1,982
Polonais	7,328
Américains	6,859
Austro-Hongrois	5,116
Russes asiatiques	1,982
Turcs, Grecs, Valaques	1,173
Suédais, Norvégiens, Danois	1,058
Asiatiques	311
Autres étrangers	3,843
Indivus non recensés	9,824
Total	36,102,921

Au point de vue des cultes, les habitants de la France se répartissent comme il suit :

Catholiques	33,387,703
Calmistes	497,531
Luthériens	80,117
Autres cultes protestants	33,109
Israélites	49,439
Autres cultes non chrétiens	3,971
Sans culte	31,251
Total	36,102,921

Conformément au décret du 24 août 1876, il a été procédé le 26 septembre et le 7 octobre et de novembre de la même année au dépeuplement de la population. Nous allons faire connaître les résultats de ce travail qui nous sera très-utile au point de vue de la comparaison. En 1872, la France comptait 36 millions 102,921 habitants. Sa population est aujourd'hui de 36,905,788 habitants et se répartit ainsi :

Sexe masculin.

Garçons	9,805,761
Hommes mariés	7,587,259
Veufs	980,619
Total	18,373,639

Sexe féminin.

Filles	8,944,286
Femmes mariées	7,567,080
Veuves	2,020,683
Total	18,532,149

Total égal. 36,905,788

Le dépeuplement de la France